



Delegació Permanent del Principat d'Andorra
a la Unesco

CONFERENCE GENERALE UNESCO

39 ème session

Discours Mme Olga Gelabert, Ministre de la Culture et de la Jeunesse et Esports de la Principauté d'Andorre

Madame la Présidente de la Conférence Générale,

Madame la Directrice Générale

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Permettez moi avant tout au nom de mon gouvernement de remercier Mme Bokova pour la page écrite durant ces 8 années et féliciter Mme Azoulay pour sa nomination ; nous l'accompagnerons dans la lourde tâche qui sera la sienne.

Le segment ministériel de la Conférence Générale est pour nous l'occasion de renouveler notre soutien **au mandat**, plus que jamais d'actualité, de l'UNESCO. C'est aussi l'occasion de montrer notre attachement aux institutions de **coopération multilatérale**, qui sont les garants de la compréhension mutuelle et de la coexistence dans un monde qui fait face à de multiples menaces et violences.

La forte crise économique que nous avons tous vécu et le dérèglement climatique ont accéléré la recherche d'un **nouveau modèle de**

développement, plus durable et responsable, respectant l'Agenda 2030 du Développement Durable des Nations Unies et de l'Accord de Paris.

L'Andorre, petit pays de montagne au cœur des Pyrénées, s'est résolument engagé dans un processus ambitieux de transformation de son économie **vers une économie verte**. Une économie qui tout en **préservant son paysage et ses ressources naturelles comme l'eau, se base sur une éducation citoyenne de tous les acteurs et en particulier des jeunes**.

Les nouveaux enjeux du développement durable ont changé **notre approche de la Culture**, avec une volonté de mettre en avant plus que jamais les valeurs de la diversité et du patrimoine et une meilleure gestion des biens et des services culturels. C'est ainsi que notre stratégie nationale du paysage et la mise en valeur de notre patrimoine naturel et culturel fédèrent différentes générations et favorisent une image du bien vivre pour nos millions de touristes.

L'UNESCO participe de ce changement en **mettant à notre disposition des outils** particulièrement efficaces comme :

- la gestion des sites classés : La Vall del Madriu Perafita Claror, paysage culturel inscrit sur la liste du patrimoine mondial qui occupe 10% du territoire de la principauté, est entrain de devenir un moteur essentiel pour montrer la cohérence entre la force de l'histoire et de la nature, avec des actions de dynamisation sociale et de loisirs.
- des dispositifs conventionnels qui nous permettent de **valoriser des traditions populaires** comme l'inscription en 2015 des Feux du solstice d'été dans les Pyrénées, sur la liste représentative du patrimoine immatériel. Cette inscription renforce les liens transfrontaliers et la

cohésion sociale avec les communautés voisines de France et d'Espagne, qui partagent la pratique de cette fête.

- des dispositifs qui nous permettent de mieux **lutter contre le dopage dans le sport**, vecteur de cohésion sociale en Principauté. Je tiens d'ailleurs à remercier ici le Fond pour la lutte contre le dopage dans le sport de l'UNESCO, de l'aide qu'il nous a apporté pour développer une politique de prévention et de lutte contre cette pratique déloyale, qui met en péril l'intégrité et les valeurs du sport.

Ces 3 exemples différents sont l'illustration d'actions concrètes, impliquant des secteurs différents et des acteurs multiples, favorisant des initiatives locales et oeuvrant pour la prévention et une culture de la paix.

En parlant de culture pour la paix il est ici essentiel de rappeler que c'est sous le **patronage de l'UNESCO, que nous portons avec fierté, un projet reconnu comme ART CAMP ANDORRE**, où des artistes peintres de pays en conflits se retrouvent tous les 2 ans en Principauté, en résidence artistique pour échanger sur leurs expériences et exprimer leur attachement aux valeurs de la paix et du dialogue interculturel.

Tous ces projets ne sont possibles que parce que nos ministères responsables travaillent de **concert et ne s'isolent pas dans un bureau ou un secteur**. Ils sont tous désormais engagés dans la réussite d'une **économie verte, diversifiée**, qui à l'intérieur du pays et en coopération avec les territoires de proximité **mise sur le partage**

des connaissances et des compétences et un renforcement constant des capacités.

La mise en place du nouveau modèle de développement, plus qualitatif et durable, s'appuie sur un réseau associatif engagé et donc bien informé des opportunités et des dispositifs conventionnels. Encore faut-il que chaque Etat membre soit conscient de la responsabilité qu'il a d'anticiper l'application d'un dispositif conventionnel et se donne les moyens d'en diffuser l'information à qui de droit.

Enfin, l'Andorre attache aussi une très grande importance à la qualité de son **système éducatif**. Elle est engagée dans des réformes structurelles qui permettent non seulement d'adapter l'enseignement des élèves à ce nouvel environnement mais de leur donner les outils d'une meilleure compréhension de la complexité du monde, **un esprit critique et un apprentissage de la différence**. C'est ainsi, qu'au delà des évaluations internes, nous venons ratifier la convention concernant la lutte contre la discrimination en matière d'enseignement et de faire appel à l'OCDE pour programmer la mise en place de PISA for Schools . L'éducation pour la citoyenneté démocratique et les droits de l'homme demeurant une priorité.

L'UNESCO, tout comme les Nations Unies, est engagée depuis des années dans un processus de réforme pour mieux répondre à son mandat. Elle devra pour cela se recentrer sur son mandat originel et veiller à mieux cibler et coordonner ses actions avec toutes les organisations internationales.

Mais la réforme implique tout autant les Etats Membres qui doivent plus que jamais contribuer à l'amélioration continue des pratiques et être en

mesure de respecter l'aide au développement des pays les plus vulnérables.

Face aux mouvements de replis et de désolidarisation, l'Andorre fait le choix de l'ouverture de l'engagement dans le respect de ses moyens.

Il n' y a désormais pas de grand ou petit pays ; il y a des pays tous engagés dans le même combat. Chacun à son niveau et avec sa voix peut et doit promouvoir le dialogue entre les Etats, pour la culture de la paix.

UNESCO-Conférence Générale/2 novembre 2017